



HOTEL DE VILLE
Service Public d'Assainissement Non Collectif
50 avenue du Mont d'Arbois B.P. 43
74170 SAINT GERVAIS LES BAINS

Tél. : 04.50.47.78.34
Fax : 04.50.47.78.60
Port. : 06 42 23 10 29
E-mail : spanc @saintgervais.com

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu l'arrêté ministériel du 27 avril 2012 fixant les modalités de contrôle technique exercé par la commune sur les systèmes d'assainissement non collectif.

Vu l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif.

Vu les articles L2224-8 et 2224-9 du code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération du 22 décembre 2005 du conseil municipal sur la création du SPANC.

Vu la délibération du 9 septembre 2008 sur la convention de fonctionnement et de financement du service public d'assainissement non collectif.

Vu la délibération du 14 avril 2009 sur la fixation du prix des redevances du service public d'assainissement non collectif

L'avis rendu par le service d'assainissement non collectif fera l'objet du paiement d'une redevance.

Numéro de dossier : Numéro de DP :
(partie à remplir par le service)

Date de la demande : Numéro de PC :

Nature du projet : Construction neuve Création ou réhabilitation de l'assainissement pour un bâti existant

A - DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur :

Adresse principale :

Commune : Code postale : Tel. :

B – LIEU D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Rue ou lieu dit :

Commune : Code postale :

N° parcelle cadastrale : Section :

Superficie total de la parcelle :

C - PIECES A FOURNIR

- 1) La demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif complété et signée
- 2) Un plan de situation (1/25 000 à 1/10 000)
- 3) Un plan de masse (1/500 à 1/200) précisant :
 - la position de l'habitation (future ou existante) et des habitations voisines
 - l'emplacement des installations d'assainissement non collectif
 - la position des puits, sources et ruisseaux dans un rayon de 50 m
 - sens de la pente du terrain / plan en coupe (profil en long)
- 4) Une étude de sol géopédologique sur la faisabilité d'une installation d'assainissement non collectif

D - CHOIX ET DIMENSIONNEMENT DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT

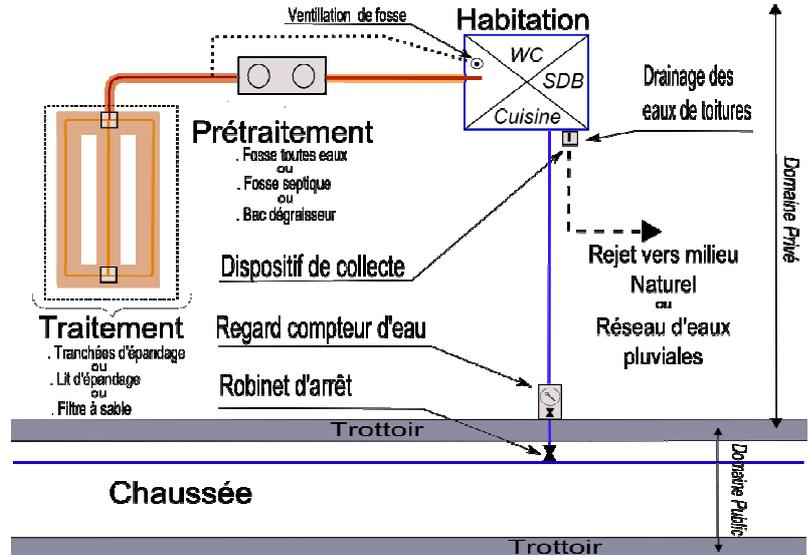
ATTENTION : une installation d'assainissement non collectif se compose d'un dispositif de prétraitement et d'un dispositif de traitement. Par ailleurs, il appartient au propriétaire de l'habitation de choisir et dimensionner l'installation d'assainissement non collectif la mieux adaptée aux caractéristiques du terrain.

De plus, les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être dirigées dans la filière d'assainissement.

DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT

Le dimensionnement de la fosse toutes eaux doit être d'un volume minimale de 3 m³ jusqu'à 5 pièces principales. Il doit être augmenté de 1 m³ par pièce principale supplémentaire.

Nombre de pièces principales dans l'habitation	Volume de la fosse toutes eaux
Inférieur ou égal à 5	3 m ³
6	4 m ³
7	5 m ³
...	...



DISPOSITIF DE TRAITEMENT

Celui-ci est défini en fonction de la nature et de la perméabilité du sol, du niveau de remontée maximale de la nappe (hydromorphie), de la pente du terrain.

Caractéristique du sol (à titre indicatif)	Dispositif de traitement	Longueur ou surface <i>minimale</i> d'épandage	
		Habitation comprenant 5 pièces principales ou moins	Par pièces supplémentaire
Sol perméable sableux ou limoneux d'une épaisseur de plus d'1 m	Tranchées d'épandage Lit d'épandage (cas particulier)	45 m 60 m ²	15 m 20 m ²
Sol peu épais sur roche perméable (calcaire fissuré, ...)	Filtre à sable vertical non drainé	25 m ²	5 m ²
Sol imperméable (argile, ...)	Filtre à sable vertical drainé	25 m ²	5 m ²
Sol avec remontées de nappe ou inondable	Tertre d'infiltration Surface à la base Surface au sommet	60m ²	20 m ²
		25 m ²	5 m ²

1 - CARACTERISTIQUE DU TERRAIN

Pente du terrain : Faible (< 5 %) Moyenne (entre 5 et 10 %) Forte (> 10 %)

Nature du sol à 1 m de profondeur (pour déterminer celle-ci, réaliser une étude de sol par un bureau d'études)

Terre végétale Sable Roche Calcaire Roche granitique Argile Autre

Observation :

Existe-t-il une nappe d'eau à moins de 1 m sous le sol en hiver ? Oui Non

Est-elle temporaire ? Oui Non

Destination des eaux pluviales : Réseau d'eaux pluviales Infiltration sur parcelle Rétention (cuve, ...) Autres

Existe-t-il un dispositif d'assainissement sur la parcelle ? Oui Non

Si oui : - Joindre un descriptif et un plan

- Le dispositif sera-t-il conservé ? Oui Non

2 – CARACTERISTIQUE DES LOCAUX

Maison d'habitation individuelle :

- Habitation principale Habitation secondaire Location

Nombre de pièces principales : Nombres d'habitants : Surface habitable :m²

Autres types de locaux :

- Magasin Autre :

Nombre de personnes fréquentant l'établissement :

Alimentation en eaux potable : Réseau d'eaux public Source / Puits

Existe-t-il un(e) source / puits utilisé(e) pour la consommation humaine dans un rayon de 35 M du lieu de dispersion de l'effluent ?

- Oui (distance par rapport au dispositif de traitement : M) Non

3 – CHOIX DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Filière déterminée par : le propriétaire un bureau d'études

DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT ⁽¹⁾

- BAC DEGRAISSEUR (facultatif) Volume : L
- FOSSE TOUTE EAUX Volume :M³ Préfiltre intégré Oui Non
- PREFILTRE INDEPENDANT Volume : L
- AUTRE (joindre un descriptif du dispositif) :

DISPOSITIF DE TRAITEMENT ⁽¹⁾

Sol perméable (infiltration dans le sol)

- TRANCHEES D'EPANDAGE : Longueur : m Nombre de tranchées :
- LIT D'EPANDAGE : Surface :m²
- FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE : Surface :m²

Sol imperméable

- FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE : Surface :m²
Exutoire (cours d'eau, fossé ou réseau d'eaux pluviales ...) ⁽²⁾

Sol avec remontées de nappe ou sol inondable

- TERTRE D'INFILTRATION : Surface à la base :m² et surface au sommet :m²
Semi-enterré : Oui Non Exutoire (sol, cours d'eau, fossé ou réseau d'eaux pluviales) ⁽²⁾
- Autre (joindre un descriptif du dispositif) :

⁽¹⁾ Indiquer le dispositif retenu ainsi que son dimensionnement.

⁽²⁾ Entourer le type d'exutoire, dans le cas d'un rejet en fossé ou dans un réseau d'eaux pluviales, joindre l'autorisation écrite du propriétaire et préciser le n° de la route

LA VENTILATION DES SYSTEMES

Entrée d'air ou ventilation primaire

(Chute des eaux usées prolongée jusqu'en toiture) : Oui Non

Extraction des gaz de la fosse ou ventilation secondaire

(Canalisation ramenée en toiture) : Oui Non

Si oui : Statique Eolien

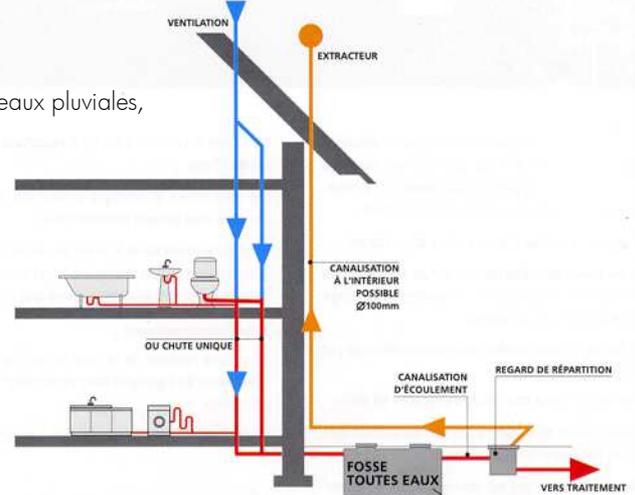


SCHÉMA DE PRINCIPE DE VENTILATION

4 – INSTALLATEUR DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nom : Tél :

Adresse :

E - ENTRETIEN

La qualité du fonctionnement d'un dispositif d'assainissement non collectif dépend de sa conception, du soin apporté à sa réalisation et de son entretien. Ainsi, l'utilisateur sera tenu d'assurer un bon entretien des différents équipements.

Aussi, il est rappelé que les regards ou les tampons de visites doivent rester accessibles et visibles.

La périodicité de vidange de la fosse septique doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, et ne doit pas dépasser 50% du volume utile. Par ailleurs, Les installations d'assainissement non collectif doivent être entretenues régulièrement par le propriétaire et vidangées par des personnes agréées.

F – ENGAGEMENTS

Le demandeur soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier ;
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur ⁽³⁾ et au projet tel qu'il aura été approuvé ;
- **prévenir le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs.**
- A veiller au bon fonctionnement et à l'entretien de son installation
- Dans le cas où le demandeur n'est pas le propriétaire, il doit informer ce dernier des engagements précités

A _____, le _____

Signature du demandeur :

⁽³⁾ La réglementation en vigueur est basée sur l'arrêté du 7 septembre 2009, de l'arrêté du 27 avril 2012 et le DTU 64-1.

AVIS DU SERVICE SUR L'INSTALLATION PROJETEE

Favorable Favorable avec réserve Défavorable

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date, Nom et signature du technicien SPANC : / /